

60-56

SENLIS

Hôtel sis 14 rue Bellon et ses abords

SITE INSCRIT

Arrêté du 17 déc.1948.

CRITÈRE : Pittoresque

TYPLOGIE :

Edifice et son cadre ou propriété particulière

MOTIVATION

DE PROTECTION

« Bel Hôtel du XVIII^e siècle, derrière lequel s'étend un vaste jardin planté d'arbres qui débordent par dessus le mur de clôture de la rue de la République. La porte d'entrée, pleine de majesté, s'ouvre sur la rue Bellon. Cet hôtel fut le « billet de logement » du Maréchal Foch, et c'est de là que le glorieux soldat partit pour signer l'armistice ».

(Extrait du Rapport Général du dossier d'inscription)

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

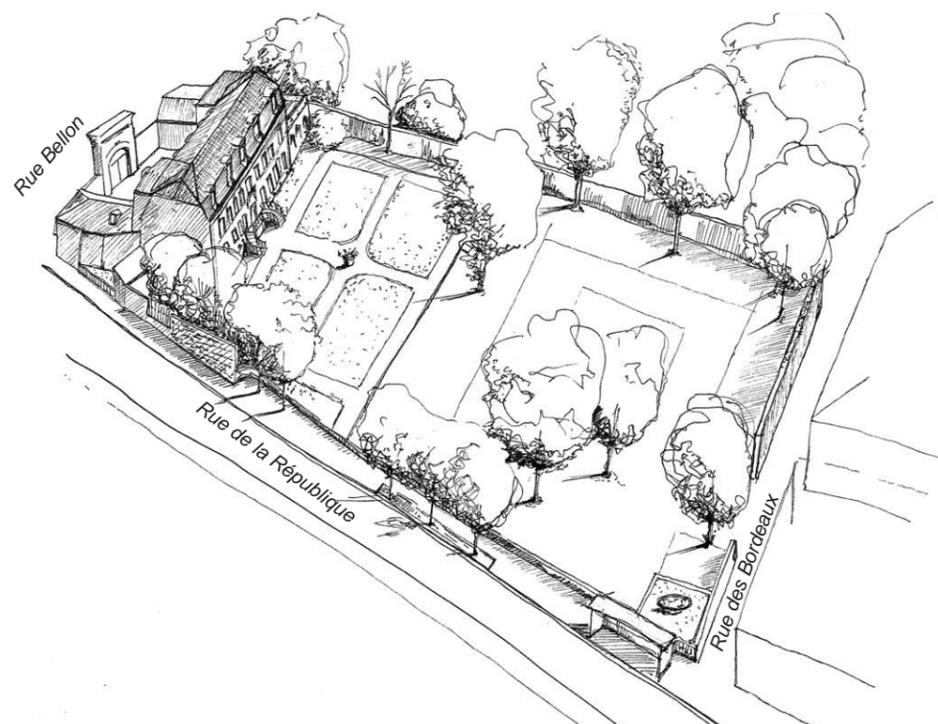
0,39 hectare.

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

(Département de l'Oise, commune de Senlis).

AUTRES PROTECTIONS :

- . Secteur Sauvegardé (20 septembre 1965).
- . Abords de plusieurs Monuments Historiques.
- . Inclus dans la Vallée de la Nonette, site inscrit (6 février 1970).
- . Autres sites protégés dans Senlis à proximité
- . PNR Oise-Pays de France



Un bel hôtel du XVIII^e siècle

En 1938, dans les compte-rendus et mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Senlis, M. Louat fait la description de l'hôtel de Bellon ou hôtel Dufresne de Saint-Leu récemment acquis par la ville :

« C'est une des plus belles, sinon la plus belle des maisons de Senlis qui fait l'angle de la rue de la République et de la rue Bellon et qui a sur cette dernière voie un portail monumental ; (...) La construction de l'hôtel a suivi le percement de la rue Royale (rue de la République) en 1753. Les bâtiments et le jardin occupent l'emplacement de quatre immeubles que les titres anciens nomment « l'Etoile couronnée », le « Porc épie », le « Griffon » et peut-être la « Coquine », démolis et, en partie réduits par le percement de la voie nouvelle. La propriétaire est dame Marie-Anne-Catherine de Saint-Leu, veuve de Me Nicolas Dufresne, conseiller du Roi en l'élection de Senlis et subdélégué de l'Intendance de la généralité de Paris ».

L'hôtel qui a été rénové abrite aujourd'hui le centre médico-social de Senlis. C'est un bâtiment imposant d'un style sobre et élégant. La façade sud comporte à rez-de-chaussée un perron avec un escalier en fer à cheval. Au-dessus, s'ouvre une baie centrale avec balustrade en fer forgé. Les fenêtres à la française des deux niveaux ordonnancent la façade.

Des hôtes illustres

M. Louat poursuit son exposé sur l'hôtel de Bellon : « désignée par son opulence même pour les états-majors elle a reçu des hôtes illustres quand il s'est agi de logements militaires ; par exemple : Anne-Christian de Montmorency-Luxembourg, duc de Beaumont, capitaine d'une compagnie de gardes du corps du 10 juillet au 1^{er} septembre 1814 ; probablement le maréchal Blücher en la période tragique de fin juin 1815 ; le prince de Wurtemberg du 12 mars au 16 mai 1871, enfin le maréchal Foch d'octobre à décembre 1918 ».

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





SENLIS
16 170 habitants
(Insee RGP 2010)

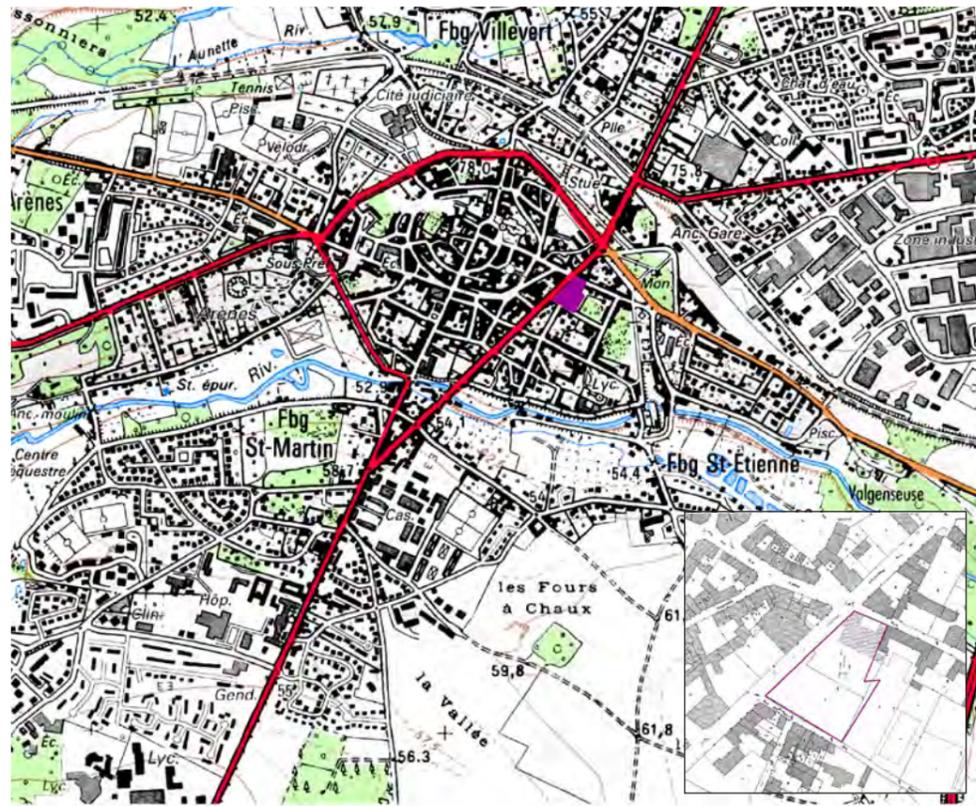
FRÉQUENTATION DU SITE
. Clinique

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN
. Document de gestion :
Secteur sauvegardé

SIGNALÉTIQUE :
. Plaque de pierre signalant la présence du Maréchal Foch

MUTATIONS :
. Etat du site :
abords dégradés
. Principales mutations :
Equipements inf rastructures, Pressions urbaines

POUR EN SAVOIR PLUS :
. M. Louat, *Un bel hôtel de Senlis acquis par la ville, l'hôtel des «généraux», rue Bellon*, Société d'histoire et d'archéologie de Senlis, Compte-rendus et mémoires, Sixième série, Tome V, CLXIII, 1938



Scan25© IGN

Un parc amputé

Rue de la République, le mur de clôture a été partiellement abattu. Une grille, puis un mur abaissé laissent passer la vue sur le parc et la façade arrière de l'hôtel. Des plantations d'arbres d'alignement accompagnent la limite sur la rue.

Le parc de l'hôtel de Bellon a été malheureusement amputé sur la moitié de sa surface par un parc de stationnement public, accessible depuis la rue des Bordeaux. Seuls quelques grands arbres (un pin, un marronnier, des tilleuls) ont été préservés mais ils ne permettent pas de compenser le déséquilibre visuel causé par l'aménagement. Les plantations de la propriété voisine, marquées notamment par la présence d'un hêtre pourpre structurent les limites du parc. La pelouse située devant la façade arrière est parcourue d'un chemin piéton en croix, axé sur l'escalier central en fer à cheval. L'espace est simplement traversé, il sert rarement de lieu de pause. La statue centrale face au bâtiment a été vandalisée. Elle a été restaurée et déplacée vers le musée municipal. Une poterie en terre cuite la remplace dans le parc.

L'accès à la cour d'honneur se faisait par la rue Bellon où subsiste un beau portail monumental en pierre. Il est orné d'un arc surbaissé, décoré d'une feuille d'acanthé. Deux pavillons l'encadrent symétriquement.

